



À Douaumont, l'idée « d'ouvrir la lisière »

« On se demande où est le village. » Solène Girard, paysagiste ONF à Grenoble, fait partie de l'équipe chargée d'étudier le village de Douaumont. En remontant le chemin qui mène à la chapelle-abri, on peine à imaginer qu'il s'agissait de la rue principale, autrefois bordée de maisons. Il ne reste rien. « À Grenoble, ma mission est de proposer des aménagements pour accueillir le public en forêt. Nos missions varient selon le territoire. »

Il faut parvenir, dit-elle, à mettre en lien les enjeux de la forêt : la production, la biodiversité et l'accueil du public. Ce qui implique, comme dans la forêt d'exception de Verdun, de nombreux acteurs et de la concertation.



Solène Girard. Photo I. G.

Solène Girard ne s'attendait pas à trouver une forêt si dense. « On a l'image de ces champs de bataille dévastés sur lesquels rien ne repousse... »

Pour valoriser Douaumont, la question s'est posée au sein du groupe de faire « reculer cette forêt », inexistant en 1914. Parmi les axes de réflexion, il y a l'idée de

« redonner de l'espace en ouvrant la lisière de la forêt qui forme un rideau ». Avec « une gradation de cette lisière ».

Créer un écrin végétal pour la chapelle, avec une ouverture paysagère en arrière-plan qui rendrait visibles les collines arborées, redonner du sens au verger replanté qui témoigne des activités agricoles d'antan (symbole aussi de la réconciliation franco-allemande)...

Des pistes qui, comme pour les autres villages, seront compilées dans une synthèse. Cette synthèse pourra s'avérer intéressante dans le cadre de l'étude lancée la CAGV sur notamment l'architecture paysagère des chapelles-abris.

L'ambition des maires des communes détruites : « Faire revivre ces villages »



Stéphanie Coupade et Jean-Pierre Libert (assis) ont apporté leur contribution en racontant l'histoire de leurs villages. Photo F.M.

Ces journées d'études ont été enrichies par la participation de plusieurs maires des villages détruits. « On dit maire pour que les gens comprennent, mais en fait c'est président de la commission municipale », précise Jean-Pierre Libert, le maire donc de Beaumont-en-Verdunois.

Les « communes mortes pour la France » disposent d'une existence administrative, incarnée par le président ou la présidente de la commission municipale. Même celles qui ne comptent aucun habitant comme c'est le cas de six des villages détruits de Meuse, dont Beaumont.

Plan cadastral sous les yeux

Avec Stéphanie Coupade, son homologue de Haumont-près-Samogneux, Jean-Pierre Libert s'est greffé sur le groupe chargé d'étudier la situation de ces sites. Les questions de l'équipe fusent en direction de ces deux Meusiens, descendants de familles ayant vécu là avant la guerre. Plan cadastral à l'appui, on cherche à comprendre où se trouvaient les maisons et, au fil des récits des deux maires et des anecdotes exhumées des mémoires familiales, collectives et

historiques, à retracer la vie des habitants, leurs usages.

Une professionnelle de l'ONF remarque : « Là c'était encore le village, alors. On est en plein dans le peuplement forestier... »

Jean-Pierre Libert confie, ému : « Avec les arbres, on a caché les souffrances de la guerre. Le terrain martyrisé par les tirs d'obus s'est déformé. « C'est comme un moulinement », observe une femme. « Avec la disparition des épicéas, attaqués par les scolytes en lien avec le changement climatique, tout ressort et au final on se rend compte que la cicatrice est toujours là... » livre le Meusien.

Preneurs de propositions

Avec Stéphanie Coupade, ils sont sur la même longueur d'onde. Ils veulent « voir revivre ces villages détruits ». Par la culture notamment. Et si l'ONF et les paysagistes peuvent y contribuer, alors ils sont preneurs de toutes les propositions pertinentes qui contribueront à concrétiser « leur rêve ». Heureux de voir pendant ces trois jours tant de « gens aux compétences multiples » se pencher sur la question.

Les 9 communes

Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Douaumont, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre,

Ornes, Vaux-devant-Damloup. Toutes situées en « Zone Rouge », rayées de la carte.

Cumières ne se trouve pas dans la forêt d'exception.



462412700

